

**DEUXIÈME ACCORD SUPPLÉMENTAIRE
MODIFIANT L'ACCORD ENTRE
LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET
LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE**

Le Gouvernement du Canada

et

le Gouvernement des États-Unis d'Amérique,

*Prenant note de l'Accord entre eux en matière de sécurité sociale, signé à
Ottawa le 11 mars 1981, et de l'Accord supplémentaire modifiant cet Accord,
signé à Ottawa le 10 mai 1983, et*

*Ayant déterminé qu'il était nécessaire de modifier certaines dispositions de
l'Accord,*

Ont décidé de conclure un deuxième Accord supplémentaire et, à cette fin,

Ont convenu des dispositions suivantes :